



**« Entre les dysfonctionnements d’hier et les exigences de demain:
Quel avenir pour la République ? »**

« La Troisième Voix pour le Liban »

conférence-débat avec

Monsieur le Président Michel Sleiman

Mercredi 26 novembre 2014

Salons Hoche - Paris

Compte rendu :

La conférence-débat avec le Président Michel Sleiman a eu lieu le 26 novembre 2014 aux Salons Hoche à Paris, sur invitation de « La Troisième Voix Pour Le Liban ».

Une audience très importante a regroupé le Chargé d’affaires de l’ambassade du Liban, des membres du Corps diplomatique de l’ambassade, du consulat, de la mission auprès de l’Unesco, de la Ligue arabe, des ambassadeurs français, des sénateurs, ministres, députés, maires, élus, des évêques, le Mufti de Tripoli, des représentants des communautés religieuses, des représentants des partis politiques et les responsables et membres des associations de la Société civile. 630 personnes se sont inscrites à cet événement. Plus de 500 personnes jeunes et moins jeunes, Libanais et amis du Liban français et européens, de spécialités et professions variées, étaient présents.

Six intervenants ont apporté leur éclairage, chacun dans sa spécialité, tout au long du débat.

Le Président Sleiman est arrivé à 20h25 sous les applaudissements d’une salle comble, accueilli par Jihad Féghali, Secrétaire Général et co-fondateur de la 3V, Ingénieur Doctorant en Stratégie et Relations Internationales.

Les Hymnes nationaux français et libanais ont retenti à 20h30 précises.

Jihad Féghali, modérateur de la conférence-débat et premier interlocuteur du Président tout au long de cet événement, a introduit la séance en remerciant les participants.

Premier intervenant, Serge Schoulika, co-fondateur de la 3V, conseiller en gestion de patrimoine, a introduit "La Troisième Voix pour le Liban" en mettant en avant son identité, sa mission, sa vision et ses actions, surtout comme plateforme

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



essentielle qui voudrait rassembler les diversités de la société civile autour d'un Liban fort, moderne, ouvert et construit.

Puis M. Féghali s'est adressé au Président en traduisant la soif que ressentent les Libanais de comprendre ce qu'est advenu au Liban d'aujourd'hui, le climat de régression, de corruption, de polarisation dans lequel il baigne, il a interpellé M. le Président Sleiman afin qu'il porte des réponses aux inquiétudes des citoyens, à leurs interrogations face à la paralysie du pays, et aux maintes questions qui l'attendent.

Monsieur le Président Michel Sleiman a ensuite pris la parole pour présenter durant 40 minutes « Les lacunes d'hier, les exigences de demain ». Il a dressé en français un tableau pour constituer une conscience commune en partant des changements à l'échelle mondiale, la nature transversale et transnationale des problèmes sociologiques, confessionnels, et les tendances lourdes de l'évolution des sociétés sur la scène du Moyen-Orient, puis la situation régionale, les printemps arabes, le développement du risque extrémiste et leur impact sur le Liban, avant de passer aux questions locales. Puis il a développé en langue arabe sa vision de l'évolution de la mondialisation et ses conséquences sur le Liban. Il a invité l'audience à penser au besoin de modernisation de nos démocraties face à l'interaction avec le terrorisme mondial qui prend la forme d'une 3ème guerre mondiale. La guerre froide prend un nouveau visage (Ukraine etc.), et la polarisation entre terrorisme et isolationnisme..., les dossiers chauds : nucléaire iranien, printemps orageux, tiraillement irano-saoudien ou turco-égyptien..., ce climat et ses répercussions nous amènent à penser les exigences de demain à travers l'inspiration fondatrice du Liban et réfléchir comment constituer une conscience commune pour la sauvegarde et la promotion des valeurs qui ont fait le Liban, et qui nous semblent défaits à l'heure actuelle. Il a alors tracé le bilan de sa présidence, à savoir les manquements du passé, les difficultés, les frustrations mais aussi les accomplissements et les points positifs:

Le Président Sleiman a abordé les points suivants:

- La situation générale : la montée du terrorisme et de l'obscurantisme, les points litiges de la politique régionale et internationale. Le progrès scientifique et la nécessité de l'humaniser
- Les retombées positives et négatives sur le Liban

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



- La constitution et ses addendums (avec Taëf)
- La Troisième République indispensable (le futur)
- Les responsabilités communes
- L'effet du flux des réfugiés
- Les craintes des investisseurs
- Les embûches sur le chemin de la démocratie, initiée par les Phéniciens et en panne aujourd'hui au Liban
- La déclaration de Baabda et son intérêt
- Le problème de l'environnement politique, socio-économique et sécuritaire régional
- La nécessité de réviser les rapports avec les États voisins et que l'ambassadeur du Liban à Damas ait les mêmes rôles et prérogatives que celui de Syrie à Beyrouth.

Le Président a insisté sur la « reprise de la souveraineté et la libération de la décision de la politique extérieure libanaise » depuis 2008 alors qu'elle était durant les 30 ans passés, otage des dominations externes.

Il a développé l'évolution du « dialogue » entre les factions libanaises, les élections libanaises, le dépassement de la crise financière mondiale, la résistance contre le projet d'implantation des Palestiniens, la réception du Pape par toutes les communautés.

Il a distingué entre la politique de neutralité et les positions à prendre face aux questions quotidiennes en lien avec la situation du voisinage.

Le président a évoqué les dons pour l'armée libanaise (Arabie Saoudite, USA, UE, etc...) qui reflètent avant tout la décision universelle de « valider la protection du Liban ».

Il a conclu en nous invitant, nous tous au Liban et ailleurs, à ne pas oublier l'essence du Liban et consolider une volonté inébranlable pour préserver sa pérennité, son indépendance et son unité nationale afin de répondre aux exigences du présent et de l'avenir.

Puis il a cité le disfonctionnement des institutions : 22 mois sans gouvernement ou avec un gouvernement de « tasrif a3mél... » (qui expédie les affaires courantes), heureusement compensé par le Conseil supérieur de la défense.

Il a rassuré sur l'unité de l'armée et sa cohésion puissante, appuyée par le peuple. Il a insisté sur l'environnement défavorable aux idées de Daesh... en saluant la position des habitants de Tripoli, à commencer par les sunnites (mis en doute par

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



certain, ils ont prouvé à Tripoli que leur volonté est en cohésion avec l'Etat et l'armée...)

Concernant l'âge du droit de vote, il a interpellé l'audience sur la question suivante : comment accepter qu'un Libanais au Brésil puisse s'exprimer à travers le vote à 16 ans, et au Liban à 21 ans ? Et en même temps on prétend que les jeunes ne participent pas à la vie de la cité...

Les projets de lois pour le Partenariat Public Privé (PPP).

Le Président a regretté le non accomplissement de l'indépendance de la justice, le dysfonctionnement du conseil constitutionnel, la non application de la Déclaration de Baabda, l'implémentation du quota pour les femmes et l'ouverture à plus de droits... y compris la notion de « nationalité transmise aux enfants des femmes libanaises » qui bute sur la crainte d'inscrire les Palestiniens... Il a évoqué les chantiers énormes qui restent à adresser, en insistant sur la priorité de faire une loi électorale, élire un président, puis procéder aux élections législatives...

Ce qui est demandé à « La Troisième Voix pour le Liban », a-t-il dit, et à la Société Civile, aux syndicats et groupements professionnels, aux intellectuels, aux ouvriers, etc..., c'est de s'unir, d'agir pour constituer des unions, des actions communes, des mouvements et des positions trans-confessionnelles, des pressions, qui feront la différence pour l'avenir du Liban.

En 43, nous avons fait le pacte national, en 58 on a fini par ni vainqueur ni vaincu, en 80 on a abouti à Taëf, en 2005 on a abouti à Doha qui préconise la participation et non pas le blocage... aujourd'hui nous avons besoin de compléter ce travail par l'application de la déclaration de Baabda. Ce sera l'entrée dans la 3ème République.

Avant la transition aux questions nombreuses posées par les membres sur la page et par mails, et celles compilées dans la salle lors de la rencontre, M. Féghali invite Mme Carole Dagher à présenter les « prérogatives du Président » afin de distinguer ce qui est de son ressort, de ce qui ne l'est pas mais qui serait de son avis ou préconisations.

Jihad a mis sur la table la question que tout le monde se pose, suite à un article d'un média : le Président veut-il créer un parti chrétien ? et Jihad a clarifié que la 3V est une association indépendante qui est honorée par la présence du Président, et a invité l'audience à ne pas télescoper les acteurs, en confondant

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



l'hôte et les organisateurs, bien que la 3V serait ravie, si le Président le souhaite, de lui proposer un bulletin d'adhésion à la 3V...

Le Président a alors précisé que son premier souci dans la poursuite de son action politique est « l'application de la constitution », sa protection et son renforcement par l'application de la déclaration de Baabda. Si cela est atteint, « je me retire de la politique », mais sinon, j'emploierai tout moyen légal y compris la création d'un parti, mais sûrement pas « confessionnel », et encore moins en le créant de l'extérieur du Liban. Le Président a dit son appréciation à la 3V et son approche, et a profité pour rendre hommage à une autre Voix que le Liban a perdue le matin même : l'artiste « Sabah »

Carole Dagher, deuxième intervenante, Juriste-Journaliste, analyste politique et auteure, après une petite introduction sur les amendements constitutionnels introduits à Taëf, notamment en ce qui concerne les prérogatives du Président de la République, et les modifications / amputations faites par Taëf..., a posé au Président Sleiman deux questions : l'une concernant le risque d'une nouvelle révision de la Constitution en l'absence d'un Président de la République via une « nouvelle constituante » non équilibrée, l'autre sur les modifications constitutionnelles qu'il estime être nécessaire pour rétablir l'équilibre institutionnel et donner plus de poids au Président de la République, de manière à ce qu'il soit véritablement le chef du pouvoir exécutif, et quels en sont les empêchements...

Le Président a précisé que le Conseil Constitutionnel n'a pas réussi à expliquer et mettre en place les mécanismes d'application de la constitution. Les grandes lignes sont restées vagues. Il n'y a pas de précision quant au quorum pour élire le Président par exemple... Un autre exemple : le fait que le Président ait un délai fixe pour promulguer une loi, sinon elle est considérée promulguée malgré son abstention. Alors qu'un ministre peut garder une loi dans son tiroir des mois sans la soumettre... Il a pointé des défauts qui donnent plus de prérogatives à un ministre qu'au Premier ministre, ce qui affaiblit la politique d'un gouvernement. Il y a des réformes à faire mais pas sous l'angle de tiraillement des prérogatives qui se traduisent par des intérêts ponctuels des personnes présentes, mais plutôt par la répartition des pouvoirs en fonction des responsabilités confiées. Rien que la loi électorale, elle risque de nous ramener des années en arrière, et en son absence nous risquons la paralysie des institutions...

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670

- 1) Donner au Président le droit de dissoudre le parlement une fois, et ceci en contrepartie de ce droit donné au Conseil des ministres
- 2) Le droit de refaire les consultations si un gouvernement n'est pas formé par le Premier ministre en ce délai
- 3) Créer un moyen de « remuer » ce qui peut tomber dans les oubliettes
- 4) Fixer des délais et deadlines pour les ministres pour soumettre les lois concernant leurs ministères
- 5) La nécessité de « renforcer Taëf »

Ensuite, Georges Malbrunot, le troisième intervenant, grand reporter au Figaro, spécialiste du Moyen-Orient et auteur de plusieurs ouvrages, a abordé la réalité de la politique régionale, le phénomène Daesh et leurs répercussions au Liban. Ainsi que le contexte régional, le départ des troupes syriennes, l'impact des volontés des capitales voisines ou européennes..., la reconnaissance de l'Iran comme puissance régionale et son problème nucléaire..., l'impact que la relation irano-saoudienne peut avoir sur le Liban. La 2ème question s'adresse à l'ancien commandant de l'armée : quel risque Daesh représente, et est-ce que l'armée libanaise compte tenu de sa constitution peut résister... ?

Réponse du Président : l'armée libanaise est une armée de la Nation et pas du régime, c'est la raison pour laquelle elle peut résister là où des armées plus conséquentes se sont effondrées. Nous avons vu une volonté unanime du peuple à soutenir son armée. Même les dirigeants de la faction la plus « identifiable » comme risque d'accueil, a pris position (se référant à la déclaration de M. Saad Hariri) pour un soutien inconditionnel de l'armée.

Quant à la question de l'impact d'une normalisation des relations avec l'Iran, ceci ne peut qu'être bénéfique pour le Liban car ce sera un signe de paix régionale, il n'y aura plus de raisons pour maintenir un armement en dehors des forces armées libanaises...

Quant à Daesh, ils ont plusieurs obstacles au Liban, d'abord au sein de la communauté sunnite, puis dans les autres confessions de l'Islam, (chiites, druzes) et enfin avec les communautés chrétiennes et autres laïques, progressistes, etc... La résistance dans un pays pluriel comme le Liban est plus importante que dans un pays mono couleur... Quant au côté militaire : l'armée libanaise vient de briser le plan d'un passage vers la mer pour Daesh via le Liban en les battant depuis la frontière jusqu'aux groupuscules à l'intérieur.



Une première série de questions issues des membres de la 3V et de l'audience est rapportée et posée par Jihad Féghali au Président. Elles se réfèrent aux sujets suivants :

- soucis quotidiens du citoyen
- rapport coût de scolarité / revenus
- la défaillance d'EDL
- la défaillance des réseaux d'eau
- le droit de la femme à transmettre sa nationalité
- le quota pour les femmes dans la vie publique
- le mariage civil

Réponse du Président : la femme a besoin de quotas pour percer dans la politique sinon entre les répartitions des confessions, des personnalités classiques, elle n'aura aucune chance... Le problème, c'est qu'aucun ministre n'a accepté !! à la 2ème réunion du conseil, par courtoisie à l'égard du Président, les ministres ont convenu de demander un quota de 10%... comment les femmes pourraient-elles arriver seules alors que même dans les endroits nominés comme le poste de ministre, aucun effort n'est fait par les partis de nommer des femmes ministres... Quant aux problèmes d'EDL, EAU, etc..., ces problèmes sont dus aux manquements et affaiblissement de l'Etat.

Question de la salle : pourquoi n'avez-vous pas opté pour une prolongation de votre mandat, au moment où au parlement, les députés se sont autoprorogés, le gouvernement est ce qu'il est, les hautes fonctions sont occupées ou par intérim ou prorogés...

Réponse du Président : je ne veux pas faire le Saint, mais je ne voulais pas être humilié ou détesté par la population. Aussi je tiens à l'application de la constitution... en tout cas « ils » ne voulaient pas de moi tant que je prenais des positions... et puis je constate là, que je n'aurai pas eu les mêmes effets et apports dans la société si j'étais resté en fonction alors que je suis mieux écouté aujourd'hui...

Jihad Féghali : vous avez évoqué « la sainteté », et cela nous amène à évoquer la médaille que vous venez de recevoir du Vatican cette semaine. C'est une fierté pour le Liban de voir son ancien Président décoré par le Pape, nous tenons à vous en féliciter.

Et sans transition, cet évènement nous amène à poser la question de « la place de la laïcité et du mariage civil » au Liban...



Réponse du Président : je ne sais pas si la laïcité est facile à implémenter dans notre pays. Je suis pour la laïcité et pour le mariage civil et c'est le seul et unique cas où j'ai demandé à me réunir avec les juges et je les ai encouragés à prendre une décision positive, s'ils en sont convaincus, pour valider le mariage civil de Khouloud et Nidal, ce qui a été fait.

Pour revenir au cheval de bataille du mandat présidentiel, à savoir le Dialogue National, M. Féghali appelle Dr Aimée Karam à présenter son étude sur le sujet.

Aimée Nasser Karam, quatrième intervenante, Présidente et co-fondatrice de la 3V, Docteur en Psychologie Clinique, a présenté au travers d'une étude menée auprès de politiciens, représentants les 4 partis politiques (HA, FL, BCR et BF) et ayant été présents à la table du dialogue national, en mars 2006, qui est le cheval de bataille du Président Sleiman.

Cette étude met en exergue les causes de l'échec du dialogue tel qu'identifiées par les entretiens et les caractéristiques conceptuelles, émotionnelles et comportementales de chaque parti comme paramètres significatifs dans l'échec du dialogue national.

La question pour le Président porte sur les écueils qu'il a lui-même rencontrés au cours de ses tentatives de réunir les différentes factions politiques autour d'un dialogue national et si ces écueils étaient similaires à ceux identifiés par cette étude.

Réponse du Président : Très bonne étude, j'aimerais en avoir une copie. Je suis tout à fait conscient de ces conclusions...

Je relève que personne n'a le droit de penser de façon monopolistique qu'il est seul patriote, ou amoureux de son pays... Tous les partis ont fait de la résistance, ont eu des martyrs, nous avons besoin de plus de reconnaissance mutuelle, et que le sang de nos martyrs n'arrosent que le sol du Liban. Aussi nous devons respecter davantage nos institutions et ne pas les traiter comme des propriétés, avec des héritages transmis en familles... Si on a donné des martyrs et fait de la résistance, c'est pour que notre pays soit protégé et qu'il avance, pas pour se disputer en interne... ces décisions doivent être mandatées par le peuple...

Q. : quand est-ce que la justice pourra traduire les ministres ou présidents ou parlementaires ?

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



R. : les lois existent... l'application n'est pas à la hauteur du citoyen libanais. Nos lois sont très bonnes, commençons par les appliquer et les respecter.

Q. : lors des séances du parlement pour l'élection présidentielle, on découvre qu'il n'y a pas de mécanisme pour la candidature... le Président du parlement cite 2 candidats « classiques » et ne cite pas les candidatures qui sortent « out of the box »...

R. : oui, et ceci est un manquement qui appelle à la consolidation de Taëf... cette pratique est aussi liée à la conception du droit de boycotter au lieu de venir et opposer.

Un président équilibré et juste dans ses positions ne veut pas dire qu'il est faible. Il est le meilleur à mon avis pour le Liban du fait de la composition du pays. S'il était d'un bord tel que décrit par Aimée, il risque de nous y amener avec l'appui de son groupe parlementaire. Alors que moi sans groupe parlementaire je devais être très attentif à tous et assurer le meilleur équilibre, et ne pouvais que me reconforter par les lois, en ayant foi dans le pacte de vie commune...

Personne ne peut imposer au Président des positions à l'encontre de l'intérêt du pays.

Q. : qu'est-ce qui empêche aujourd'hui l'élection d'un Président ?

R. : c'est l'idée du boycott des institutions, en croyant que c'est une pratique démocratique... Il faudra que les Libanais comprennent que c'est en leur faveur. Le Président a dénoncé l'attitude de boycott. La démocratie est constituée par un pouvoir et une opposition. Au Liban on abuse du boycott. Et le féodalisme à l'ancienne est réanimé en amenant les membres de la famille au pouvoir... on dit les autres confessions amènent leurs candidats, pourquoi pas les chrétiens ? Je demande, est-ce que M. Mikati a été nommé par les sunnites quand il a remplacé M. Hariri suite à la mise en minorité du dernier gouvernement ? Le Président FORT est celui qui applique la constitution.

Q. : dans tous les pays, les écoles d'ingénieurs produisent des ingénieurs diplômés, les écoles de médecine produisent des médecins... au Liban l'Ecole militaire produit des Présidents de la République !! N'avons-nous pas des institutions civiles capables ? Est-ce que l'institution militaire que nous respectons tous est la seule à avoir la confiance des citoyens pour les commandes du pays ? Et n'est-ce pas réducteur du rôle des institutions civiles ?

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



R. : faute de combattants... Ceci ne doit pas être un manquement de l'intelligencia civile libanaise. D'autre part seuls le commandant de l'armée et celui de la Banque du Liban ont besoin de passer 2 ans ailleurs avant d'être éligibles... je me demande si le ministre en fonction pendant 6 ans ou « permanent » n'abuserait pas de son pouvoir pour accéder à ce poste suprême ? Il faut faire confiance à ces deux institutions aussi. Sinon il n'y a plus d'alternance du pouvoir. Puis la démocratie doit faire son travail, de façon juste. Celui qui réussit à conduire l'armée en maintenant l'équilibre entre les communautés, et entre les divers niveaux culturels des soldats est digne de confiance... Le gouverneur de la Banque Centrale ou le Commandant en chef de l'armée ne doivent pas être privés du droit de candidature, sans que ce soit la règle. Pour ma part je n'ai pas cherché à être candidat. Mon souci était de préserver la patrie, de préserver l'unité de l'armée. Bien sûr j'ai accepté le poste et j'en suis honoré, et là voyez-vous, il y a des candidats tous civils, et le parlement n'arrive pas à s'entendre sur une élection de Président...

A la suite de cette intervention, M. Bahjat Rizk, cinquième intervenant, attaché culturel auprès de la délégation permanente du Liban à l'UNESCO, intellectuel, philosophe et auteur de nombreux ouvrages, soumet au Président la question de l'identité pluriculturelle. Cette question réside au cœur de la problématique libanaise ; « Pensez-vous monsieur le Président que parallèlement au dialogue de sourds des politiques qui n'a pas abouti (car chacun d'eux défend les intérêts de sa communauté ou les siens propres), ne devrait-il pas y avoir un dialogue des intellectuels libanais, qui se chargent de définir pour tous objectivement, la spécificité libanaise dans ses fondements, afin d'établir une société plurielle, cohérente, solidaire et durable ? Ne pensez-vous pas qu'il y a un manquement flagrant, au niveau de la classe dirigeante politique, qui idéologise et instrumentalise le discours identitaire à ses propres fins et comment faire pour que le débat identitaire, incontournable dans une société pluriculturelle, redevienne rationnel, constructif et serein ?

Autrement dit monsieur le Président, au-delà de la géopolitique variable et pragmatique et de la philosophie politique abstraite et idéaliste, pensez-vous qu'il y a une troisième voix pour que des intellectuels de bonne foi, puissent débattre de la question identitaire, sans sombrer ni dans un déni des conflits culturels ni dans leur exacerbation mais plutôt dans l'élaboration et l'intériorisation, d'un cadre référentiel clair et non ambigu, à partir duquel on pourrait alors, définir un

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



système politique opérationnel, stable, non dysfonctionnel et sur mesure, qui unifie les Libanais, tout en respectant les droits des communautés et des individus ?

Quelle place avez-vous donné vous-même au dialogue et au débat des intellectuels et quelle place souhaiteriez-vous qu'il conserve ou acquiert à l'avenir ? »

R. : il est évident que c'est aux intellectuels de développer le dialogue.

J'avais établi des groupes de réflexion avec des penseurs issus du milieu culturel et académique, non politiques, et ils ont fait partis des groupes d'études et de dialogue.

Bien sûr le Président ne peut pas faire ce qui lui plait, ni personne au Liban ne le peut. Ces travaux sont fondés sur une conception commune à développer, pour avoir des philosophes et intellectuels au lieu d'avoir des « représentants » des partis si on veut relever le débat et la réflexion... pour venir avec les meilleures solutions sans le poids des intérêts ponctuels des partis. Feu Ghassan Tueini a décrit la table du dialogue de la meilleure façon en disant que les chefs des pouvoirs exécutifs et législatifs se réunissent sans le poids du vote...

J'avais amené des personnes de l'extérieur des cercles politiques, les uns vers la table du dialogue, et un groupe de réflexion qui se réunissait chaque semaine et me rapportait leurs travaux.

Nous devons fonder le dialogue sur les vérités. On ne peut pas dialoguer dans le mensonge... il faut connaître la réalité de l'autre pour dialoguer avec lui, et c'est le rôle des intellectuels...

Le dialogue doit être fondé sur les Vérités culturelles, sociologiques, sur les traditions, etc... pour être constructif.

Q. : la question des émigrés et de la diaspora.

Nous Libanais de la diaspora, avons migré car notre Etat était faible, démantelé, il ne s'est pas occupé de nous, ne nous a pas protégé, les disputes internes se sont transformées en conflits externes, nous sentons que notre patrie nous manque mais nous ne lui manquons pas !!

Quand est-ce que les émigrés et les Libanais de la diaspora auront le droit de vote et des députés de la diaspora ? Quand est-ce que la mère mariée à un non Libanais aura le droit de donner sa nationalité libanaise à ses enfants ?

Quand la décentralisation pourrait-elle atteindre la diaspora...

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



R. : la diaspora est une fortune exceptionnelle pour le Liban. J'y ai personnellement fourni un effort particulier. J'ai introduit l'article demandant aux émigrés de voter...

Quant à la nationalité transmise par la femme, le problème de la présence palestinienne fait peur encore, et ceci entrave la progression.

Q. : je suis une mère libanaise blessée, mon frère peut épouser la femme de son choix et leurs enfants seront libanais, alors que je suis mariée à un ingénieur français, ma fille a fait polytechnique et ponts et chaussées, et elle ne peut pas avoir la nationalité libanaise alors que ses biens, propriétés, héritage, et grands-parents sont au Liban, sous prétexte que des Palestiniens peuvent en abuser... est-ce que la femme libanaise est prise pour une idiote ? ou est-ce que l'homme libanais a plus de droit que la femme... ?

R. : la question est légitime, mais le problème de non autorisation est une fuite des responsabilités ou pour éviter la naturalisation des Palestiniens. Ceci est un défaut, c'est sûr, c'est même stérile, car la constitution le dit.

Q. : pourquoi l'Etat, la Présidence, et le gouvernement n'ont pas fait l'union de l'ULCM qui se retrouve avec plusieurs corps dont un a des bureaux au ministère, l'autre pas, le 3ème ailleurs etc...

R. : c'est pour les mêmes raisons qui ont fait le blocage des institutions et des mécanismes de lois... les intérêts politiques... j'ai accepté de recevoir les émigrés en qualité d'émigrés mais pas en qualité de telle ou telle branche ULCM en les incitant à se réunir pour ne plus avoir 3 ou 4 ULCM...

Nous avons évoqué les réfugiés palestiniens, passons à un autre flot de réfugiés : Pour venir au poids et impact des réfugiés syriens au Liban.

Patricia Allémonière, sixième intervenante, grand reporter - Chef du service étranger/défense de TF1 - LCI, pose la question sur l'impact du flux syrien au Liban :

Début 2013, les réfugiés disaient « nous allons rentrer dans peu de temps... », actuellement ils ne disent plus on veut rentrer, mais plutôt « on s'installe »... deviennent-ils responsables de la délinquance ? On assiste à une myopie des instances internationales, et de l'Etat libanais... la communauté sunnite devient majoritaire. Elle est travaillée de l'intérieur par les djihadistes qui s'affichent



comme des défenseurs de cette communauté... Ne risquons-nous pas de devenir responsables de ce qui pourrait en découler... ?

R. : il y a une différence entre le Palestinien chassé de son territoire par une force qui a violé son pays et le syrien qui a fui les événements, et cela reste un pays syrien... le problème a commencé quand des Libanais se sont permis d'intervenir dans la crise syrienne. Quant aux sunnites sachez que les sunnites du Liban sont les premiers à demander le retour des syriens dans leur pays...

Les Droits de l'homme nous empêchaient de tenir tête à ces flux mais là, une réorganisation se met en place, il y a un échange d'information et une décrue commence suite à ce suivi...

La solution viendra par le retour au calme en Syrie...

Jihad Féghali a remercié l'audience et toutes les personnes surtout venues de loin, de Suisse, de Belgique, de Hollande, de Londres, etc..., et en dernière question : Quid de la décentralisation pour aider à un meilleur développement des régions lointaines tel que le nord, le sud, le Akkar, la Bekaa...

R. : la décentralisation est nécessaire au développement équilibré des régions, il aide les jeunes à rester dans leurs régions et à trouver des emplois... Le rôle de l'Etat doit rester en soutien aux régions lointaines à travers le PPP (Partenariat Public Privé) pour encourager les échanges. Une loi a été présentée 2 mois avant la fin de mon mandat dans ce sens.

La décentralisation et la loi électorale sont deux piliers essentiels de Taëf.

Jihad Féghali a demandé à l'audience de rester assise après le mot du président pour lui permettre ainsi qu'aux diplomates et aux officiels et personnalités présentes de passer en premier au cocktail.

Le mot de la fin du Président :

Merci d'être venus et de m'avoir écouté et pour votre patience.

Mesdames et Messieurs, Libanais et Français. Avant de prendre congé de cette assemblée, je voudrais conclure par un appel :

Faites en sorte que votre enthousiasme de ce soir soit une offensive en faveur des exigences du présent et de l'avenir. Avec confiance, demeurez fermes dans votre soutien au Liban. Pour la protection et la perpétuité de son indépendance et de ses institutions légales et pour la consolidation de son unité nationale pour qu'il

Offices : Galaxy Center, Energis 4th floor bloc B, Boulevard Camille Chamoun – Beirut Lebanon

Tél +961 1 553 173 – Fax +961 1 548 436 – mail : 3vlebanon@gmail.com

www.la-troisieme-voix-pour-le-liban.org

جمعية مسجلة لدى وزارة الداخلية بتاريخ 2012/09/27 رقم 1670



reste cette montagne de lumière, de liberté, de démocratie, un flambeau de culture, de modernité et de diversité dans l'unité, un espace de convivialité, de concorde et de modération.

Notre région et le monde ont besoin plus que jamais de ces valeurs sûres qui sont l'expression de l'esprit libanais authentique.

Je reste convaincu que la marque de l'avenir c'est la Volonté. Il faut une volonté inébranlable qui sait partager ces ambitions et ces objectifs, la vôtre.

Libanais et Français, je vous remercie.

Tout au long de cet événement, une traduction simultanée a été assurée par Madame Pascale Abdallah Nasser, administrateur à la 3V et interprète et Monsieur Mohammad Hussein, interprète. La majorité des questions posées sur FB ou par mail ainsi que dans la salle ont été traitées. Les quelques questions qui n'ont pas eu le temps de circuler seront envoyées au Président et nous diffuserons les réponses au fur et à mesure de leur réception.

La séance est levée à 23h00 précises. Elle est suivie d'un cocktail convivial pour clôturer cette première, initiée par la 3V et réunissant les différents visages de la société civile autour d'un dialogue avec l'ancien Président de la République Libanaise.